

LA

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr
Six mois... 4 fr

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort



ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an... 8 fr
Six mois... 5 fr

ÉTRANGER

Un an... 12 fr

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

Le chef du gouvernement est certainement animé d'excellentes intentions, pour lui d'abord, — pour la République ensuite. Il lui veut du bien à la République et il ne s'en cache pas, — son plus ferme désir serait de la proclamer définitivement avec une présidence à son profit non moins définitive, et les républicains doivent savoir quel gré à M. Thiers de l'intérêt qu'il leur porte.

Seulement faut avouer que pour arriver à ses fins, il s'y prend d'une bien singulière façon.

Proclamer la République dont les principes consacrent la liberté de la presse, au moyen d'une loi répressive contre la presse, est évidemment une idée nouvelle qui ne serait pas venue à tout le monde.

Tel est cependant l'effet attendu du projet de loi Victor Lefranc qui a eu la singulière fortune d'avoir pour partisans au lendemain ses adversaires de la veille, et ses partisans de la veille ses adversaires du lendemain.

Le jour où les monarchistes ont cru voir dans le projet Lefranc une mesure répressive contre les républicains, ils ont applaudi à rompre leurs bancs.

Mais quand les républicains ont cru comprendre que la loi était surtout destinée à atteindre les monarchistes, ils ont eu la faiblesse et l'inconséquence de crier bravo à s'érailler le gosier, — tandis que

les monarchistes siffaient à pleins poumons.

Et ce n'est pas sans chagrin que nous voyons la gauche se laisser dominer par l'esprit de parti, au point d'approuver ce que condamnent les notions les plus élémentaires du régime républicain.

Atteler la République à une loi contre la presse dont quelques articles ont été exhumés des cartons de la Restauration, est le procédé le plus déplorable qui se puisse imaginer, et il faut vraiment chez les députés républicains qui l'approuvent une aberration singulière et une tournure particulière de raisonnement.

Je sais bien qu'il est malaisé de proclamer hautement la République avec une assemblée comme celle de Versailles. Il faut marcher de côté et prendre des biais pour ne pas provoquer dans la majorité des crises d'épilepsies et des attaques de haut mal.

Mais employer sous prétexte de consolidation du régime républicain les moyens mêmes qu'il repousse, c'est à lui fait infiniment plus de tort que de bien, et jamais pavé d'ours ne fut assés plus ramené.

Sans compter que cette manière d'attaquer et d'affermir la République n'est au fond qu'une puérité que personne ne prendra jamais au sérieux.

Ce n'est pas lorsque vous aurez glissé subrepticement, sournoisement dans un projet de loi, les mots « d'institutions républicaines » que la République sera sérieusement fondée pour cela.

Car, remarquez-le bien, s'il vous plaît, il n'y a pas autre chose dans le projet Lefranc, c'est autour ce substantif et de cet

adjectif que depuis huit jours gravitent les discours, les propositions, les commissions, le tout panaché ces dépêches Havas.

Les renards de la droite flairant un piège, veulent ajouter le mot provisoire, le gouvernement repousse provisoire et n'entend pas changer un iota.

Tout est là ! mettra-t-on provisoire, ne le mettra-t-on pas ?

Les destinées de la France sont suspendues à ce qualificatif et pendant huit jours encore nous allons être dévorés d'angoisses dans l'attente de ce grand événement.

Eh bien vrai, si on espère fonder la République avec de semblables billevesées, il faut avoir une confiance robuste, des illusions fortement trempées et une foi capable de transporter les plus hautes montagnes.

Maintenant ce n'est pas tout et il faut ajouter comme appoint la lettre de M. Barthélemy St-Hilaire.

Car M. Barthélemy St-Hilaire a écrit une lettre !

Le conseil général de Meurthe et Moselle, St-Hilaire et il est dit dans cette lettre que M. Thiers attend le meilleur effet de la loi Lefranc.

Et cette lettre de M. Barthélemy St-Hilaire vient d'être commentée par la presse grande et petite de Paris et des départements.

Et cette lettre a failli faire l'objet d'une interpellation à l'Assemblée.

Et des gens sérieux prétendent qu'avec cette lettre la République est sauvée,

tandis que sans cette lettre, elle aurait pu être perdue.

Qui se serait douté que le style de M. Barthélemy St-Hilaire eût une pareille puissance ?

Mais patatra, voilà que M. Thiers désavoue la lettre. — Le gâchis s'accroît, et le télégraphe y perd tous ses fils.

Nous en sommes arrivés, paraît-il, à cette époque de décadence, de décomposition et de sénilité où on s'attache aux vétilles et aux infiniment petits, disposition qui se remarque souvent chez les vieillards tombés en enfance.

A bout de souffle, de vigueur et de jeunesse, manquant de cette largeur de vues, de cette hardiesse salutaire qu'exigent les circonstances ; rétrécis, étiqués, raccornis, recroquevillés sur eux mêmes, nos hommes politiques *potent*, *épilégient*, *ergotent* et *papotent* comme une collection de concierges.

Une phrase par ci, une lettre par là, une conversation de buvette, un aveu écaappé au dessert, il y a de quoi défrayer pendant une demi-douzaine de séances les séances et on lui donne quoi ?

Un projet de loi contre la presse et une lettre de M. Barthélemy St-Hilaire !

Immobilisés dans leur nécropole de Versailles, entourés de bandelettes comme les momies égyptiennes, la plupart des représentants de la nation ne voient pas au-delà du bocal où ils se conservent en dépit des demandes de dissolution ou même de renouvellement partiel.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

UNE QUÊTE MALHEUREUSE.

— Allons, venez, madame. — C'est inutile, je ne consentirai jamais. — L'aumône, m'avez-vous dit ? — L'aumône, — y pensez-vous, madame ? — L'aumône que nous poursuivons mérite-t-elle ces deux humiliations ? — Et depuis quand une mère-pain rougrait-elle de solliciter pour la délivrance de ses enfants ?

— Vous avez raison. — Ma fierté a tort de se révolter, je me laissais dominer par un faux orgueil. Du reste, ai-je le droit d'en avoir aujourd'hui, — et les humiliations de ces deux années n'auraient-elles pas dû éteindre à tout jamais...

— Laissons ces tristes souvenirs, madame, oublions hier et songeons à demain. — Nous partons, n'est-ce pas ?

— Oui, partons, mais suivez-moi, je vous conduirai. — Je veux frapper à des portes qui ne sauraient rester fermées devant moi, et il me plaît de connaître comment je serai reçue, là où j'ai quelque droit de me présenter.

— Arrêtons-nous, voici notre première étape. — Cet hôtel resplendissant de lumières, devant lequel stationnent ces équipages ?

— Justement, entrez. — Monsieur le duc ?

— Un laquais. — Son Altesse n'y est pas. — Comment, n'y est pas ? Cet éclairage, ces fleurs, ces tentures, cela n'indiquent-il pas une réception, et ce n'est guère le moment que choisit pour sortir, le maître de la maison. — C'est vrai, notre réception du dimanche.

Mais son Altesse n'est visible que pour ses invités : M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Baubie, M. le duc de Noailles, M. le marquis de la Roche-Thulon, St-Marc Girardin, Duvergier de Hauranne, quelques collègues de l'Académie et une cinquantaine de Centre-droit, — vous comprenez qu'avec une pareille société, on ne peut pas laisser entrer les premiers venus ; — allez, braves gens.

— J'aurais cependant tenu beaucoup à lui parler...

— Dans ce cas, repassez demain. — C'était pour une quête...

— Une quête, — ne repassez jamais. — Ici, on ne donne pas.

— Voulez-vous me permettre, madame, de passer ce polisson ?

— Laissez donc, il n'est coupable que d'avoir pris le ton de la maison. — Portez cette carte à ton maître et dis lui que j'attends.

— Quel ton ! Ou dirait presque qu'elle a le droit de commander ici. — Serait-ce la baronne de Feuchères ? Bah ! les morts ne reviennent pas.

— Eh bien ?

— Son Altesse en personne !

— Nous vous dérangeons, monsieur le duc. — C'est à moi, madame, à vous présenter mes humbles excuses pour avoir laissé attendre l'Auguste visiteuse qui daigne...

Le laquais. — Il ne recevrait pas mieux Mme Dosne.

— Votre accueil empressé m'est d'autant plus sensible que vous n'ignorez pas le but de ma visite.

— Mais au contraire, madame, et j'allais vous demander...

— C'est une visite intéressée. — Intéressée ?

— J'en veux à votre bourse. — A ma bourse ! — Ne vous effrayez pas, nous ne prendrons pas tout.

— Je le pense bien ainsi.

— J'accomplis en ce moment un pèlerinage douloureux. Je m'enfuis pour les provinces occupées. Vous voyez cette escarcelle, il s'agit d'y laisser tomber quelques bribes de l'héritage de Condé.

— Cet héritage, madame, était bien peu de chose.

— M. de Bourbon n'aurait-il laissé que des coquilles de noix ?

— De noix, plutôt. En outre, vous n'ignorez pas que déposé en 1852...

— Déposé !

— La France aurait-elle oublié le décret de confiscation de 1852 ?

— Non, mais elle se rappelle la donation de 1830. — Au surplus, nous réglerons compte quand il vous plaira. Pour le moment, duc, je ne m'adresse pas à votre arithmétique, mais à votre générosité patriotique.

— Désolé, madame, la générosité est sortie. C'est un sentiment qu'on ne reçoit pas dans la famille. Il coûte trop cher.

— Moi qui comptais sur vous pour un million. — Un million, — mais ce serait nous enlever le pain de la bouche.

— Alors, je m'en vais les mains vides. — Du tout, chère madame, j'aurais à vous remettre un petit papier.

— Voyons : Commandement de payer... — Oui, c'est pour la confiscation de 1852...

— Décidément, je m'adressais mal. Dans cette maison, on est plus pressé que les Prussiens. Bougez votre paletot, mon ami, on pourrait retenir votre chaîne, — comme à compte.

— Où allons nous maintenant ?

— Préfecture. C'est là. — Monsieur le Président ?

— M. le Président ne reçoit pas, mais vous trouverez M. St-Hilaire. — Qui annoncerai-je ?

— Uae déteuse. — M. St-Hilaire. — Encore ? Il faudra que nous fassions interdire la mendicité... Quoi vous,

madame, un pareil honneur ! Permettez que j'avertisse...

— Je bénis, madame, le jour heureux... — Ne vous pressez pas de bénir, M. le Président, je viens à vous en sollicitieuse...

— Eh quoi, madame, une ambassade, un ministère, une préfecture, que désirez-vous, aucun décret ne me coûtera...

— Rien de tout cela. — Je laisse de côté le chef de l'Etat, et je tends ma sébille à M. Thiers en lui disant : Pour les provinces occupées, s'il vous plaît ?

— Ce serait un véritable bonheur pour moi, madame, que de contribuer à votre œuvre de délivrance, mais en vérité, je ne puis...

— Et quel obstacle ?

— Il n'est pas permis à M. Thiers de compromettre le Président de la République.

— Compromettre ? Et en quoi une offrande patriotique serait-elle un objet de déconsidération pour le chef de l'Etat ?

— Nous ne voyons pas les choses au même point de vue.

— En effet.

— Demandez moi, madame, ce qu'il vous plaira : mon dévouement, mon intelligence, mes talents, mon génie, mon travail, mes jours, mes nuits, ma santé, ma vie, et je me ferai un bonheur de vous sacrifier tout cela, oui, tout, excepté...

— Votre bourse...

— Je n'ai pas dit cela.

— Mais vous le pensez. — J'aurais mieux, M. le Président, de votre désintéressement. Adieu.

— Il ne sera pas dit, madame, que vous serez venue à moi sans rien emporter.

— Enfin, vous vous ravisez. — Si vous organisez des concerts pour votre œuvre de délivrance... — Eh bien ? — Je vous promets le patronage de Mme Dosne.

Pour eux, la France est bornée par la gare de l'Ouest, la rue des Réservoirs, la salle des pas-perdus et le bassin de Neptune.

LE PROCÈS JANVIER DE LA MOTTE

Un de nos lecteurs nous reprochait dernièrement, dans une lettre fort courtoise d'ailleurs, l'emploi de certains adjectifs accentués qu'on ne retient pas toujours au bout de sa plume.

Il en tira pour récompense la préfecture du Gard. Et c'est là que la gradinerie de M. Janvier de la Motte rejailit sur l'empire et l'éclabousse en plein visage.

Il peut arriver à tous les gouvernements d'être affligés de fonctionnaires prévaricateurs, et il serait aussi ridicule de rendre un régime solidaire et complice des actes malhonnêtes de quelques-uns de ses fonctionnaires, qu'il est absurde de rendre la République responsable des communs et des incendiaires.

Mais quand un gouvernement reconnaissant tel de ses fonctionnaires pour un coquin, non-seulement ne le livre pas aux tribunaux criminels, mais encore le comble de faveurs et l'accable d'avancements, — ce gouvernement ne donne-t-il pas le droit de lui jeter à la face l'épithète que mérite son protégé ?

M. Janvier de la Motte vole l'argent de la souscription des ouvriers cotonniers. Le gouvernement impérial ne l'ignorait pas, puisque par un arrêté du 22 janvier 1862, le ministre de l'intérieur déclarait le prêt réquisitionnaire de 213,861 fr.

Vous avez volé à Evreux, c'est parfait, maintenant allez à Nîmes.

Et nous ne comptons pas les déceptions, il est très probable que M. Janvier de la Motte doit être grand-officier en grand-croix de l'impératrice.

Voyez, si avec ces petits procédés le bonapartisme ne mérite pas la qualification brutale de canaille, rayons le mot du dictionnaire, et mettons qu'il n'est pas français.

La vérité est que jamais régime ne supporta, ne toléra, ne protégea les malversations de ses agents avec autant d'effronterie que le bonapartisme.

M. Janvier de la Motte est connu, mais combien d'ignores ? Combien qui arrivés aux places avec des dettes pour toute fortune, s'en allaient les poches pleines.

Lorsqu'un fonctionnaire, après dix ou quinze ans d'exercice, ne se livre pas au commerce et n'ayant pas enterré d'orléans à succession — et n'ayant pas enterré une fortune largement méritée au total de tous ses appointements supérieurs au total de tous ses appointements inférieurs, car il n'y a guère d'autre mine à exploiter.

Mais volontairement, complaisamment, audacieusement, le gouvernement impérial fermait les yeux sur ces procédés, laissait élever des statues à ces honnêtes gens, et faisait condamner à la prison et à l'amende les publicistes assez indiscrètes pour poser des points d'interrogation devant certains millions ?

Aussi le procès de M. Janvier de la Motte a-t-il une importance toute autre qu'un procès ordinaire de Cour d'assises. Ce procès caractérise un système politique, et marque un régime à l'épave.

La honte en attendait non-seulement le fonctionnaire infidèle, mais le gouvernement qui con-

naissant les concessions de son agent, au lieu de les arrêter, les a encouragées, — au lieu de les punir, les a récompensées. Le bonapartisme est jugé comme politique, le procès Janvier de la Motte le fera juger comme moralité.

Fausses nouvelles.

Nous sommes autorisés à démentir le bruit qui aurait pu courir que M. Thiers et son auguste famille ont soigné des sommes importantes pour le rachat de la France.

Nous apprenons que les princes d'Orléans sont sur le point d'intenter un procès en diffamation à quelques individus ayant affirmé que ces personnages ont concouru pour une somme énorme à la souscription patriotique.

On assure que M. Baragnon vient d'être nommé ambassadeur de la République française à Bordeaux, après de S. M. Henri V.

Dans les couloirs de l'Assemblée, on racontait que la cuisinière du général Dacrot aurait dit : « La monarchie est si malade qu'elle a plus besoin d'injection que de fusion. »

La droite ayant relevé ces propos, prépare une interpellation à ce sujet.

On assure que M. Baragnon vient d'être nommé ambassadeur de la République française à Bordeaux, après de S. M. Henri V.

On voit que les orateurs de la 4^e et de la 5^e catégorie sont véritablement capotés envers l'Assemblée nationale.

On a déjà observé qu'après les discours de M. Gambetta, Davergier de Launay, Millard et autres, la droite égouillée par ses interruptions se précipite sur l'eau de gousseille et la limonade.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

vir dont le cas où un journaliste oserait mettre la main dans la salle des Pas Perdus.

La renouvellement partiel de l'Assemblée vient d'être admis par la Commission.

Le 1^{er} trimestre, on renouvellera tous les bras droits des députés; le 2^e, toutes les jambes gauches; le 3^e, tous les bras gauches; le 4^e, toutes les jambes droites et le 5^e, toutes les têtes.

L'Assemblée en chemise

Un gargon de buvette vient de découvrir une loi de gravitation parlementaire qui ne le cède en rien pour l'importance à la loi de Newton; elle se formule ainsi :

La consommation de la buvette est en raison inverse du carré du discours.

Décemment, la valeur d'un discours ne se jugeant plus d'après les mouvements du Journal officiel, qu'indiquent que très-imparfaitement l'intérêt qu'excite tel ou tel discours et l'attention qu'on lui a prêtée.

L'éloquence de chaque orateur trouverait un thermomètre exact dans une mention comme celle-ci : (Très-bien ! Très-bien ! sur plusieurs bancs. — Tant de consommations à la buvette.)

En attendant, voici un aperçu de l'influence comparée des diverses paroles sur la buvette.

Table with 3 columns: Orateur, Catégorie, Moyennes de consommation par heure. Rows include M. Thiers, MM. Dufaure, Bouyer, Baragnon, MM. Delpech, MM. le comte Jaubert, M. Wolowski.

On voit que les orateurs de la 4^e et de la 5^e catégorie sont véritablement capotés envers l'Assemblée nationale.

On a déjà observé qu'après les discours de M. Gambetta, Davergier de Launay, Millard et autres, la droite égouillée par ses interruptions se précipite sur l'eau de gousseille et la limonade.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

M. de Gavardie, Chaurand et consorts sont redoutables pour les orateurs d'argent par l'habileté qu'ils excellent.

le dévouement d'écouter M. Gaslende ou M. Bidard ont toujours absorbé plusieurs bouillons, et une quantité considérable de sandwiches.

Quant à ce bon M. Clapier et aux orateurs de la 1^{re} catégorie, c'est en vain que pour eux on vide les cafetières, leur parole l'a toujours emporté sur les effets du moka.

Le jour de la discussion de la loi sur l'ivresse, pendant le discours du blond M. Albert Desjardins, il ne sera distribué à la buvette que de l'eau sucrée. On est sûr de ne pas y rencontrer M. Pouyer-Quenier!

FRONTIN.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Il s'est passé à Lyon des choses assez graves depuis que nous ne nous sommes pas occupés des affaires locales.

On a changé le képi et le nom des gardes-gardiens qualifiés aujourd'hui gardes-peux.

Ajoutons à ces transformations ne se sont pas bornées aux costumes. Une grande partie du personnel a été réorganisée, ce qui n'était pas sans besoin et les nouveaux gardiens de la paix offrent aux regards, outre un képi neuf, une tenue plus correcte, une allure plus décidée que leurs prédécesseurs.

Espérons que ces agents régénérés sauront créer à messieurs les voleurs une existence moins tranquille et plus mouvementée qu'autrefois, et que les chevaliers du rossignol et du moineau ne pourront plus s'écrier avec le poète: *Nobis Beuchiu hoc otia fecit.*

Mais comme dans toutes les révolutions, il y a des sacrifices qui se plaignent. Nous avons reçu des gardes-arbains révoqués comme d'usage, très-général d'ailleurs, qu'ils adressent au p. 1^{er}, et dans laquelle ils réclament:

- 1^o La solde du mois courant;
2^o Trois mois de solde à titre d'indemnité;
3^o La restitution des retenues qu'ils ont subies pour la caisse des retraites;
4^o La restitution du prix de leur costume contre remise du dit.

Deux ou trois mois de ces réclamations nous paraissent incontestables: les numéros 1 et 3, et nous ne doutons pas qu'en rendant aux gardes-arbains révoqués sans motif d'indignité, bien entendu, la petite justice qui leur est due.

Nous avons l'intention de consacrer un compte-rendu spécial à l'exposition des Amis-des-Arts.

Mais par ce temps de Prussiens, d'impôts, d'emprunts, de démissions, de propositions et de manifestes, allez donc vous occuper de peinture.

Déjà l'Exposition touche à sa fin, et nous nous bornons à transcrire les notes décevantes prises sur notre carnet.

Marines d'Appian. — Une excellente, les Barques marchandes. L'autre plus faible, mer agitée, terrains malheureux. — Complètement en tous cas d'avoir abandonné son bleu oriental et ses marcs à canards.

Paysages d'Allemand. — Du Ruysdaël un peu laché, mais une main de maître. De près ce n'est rien, à trois pas le paysage s'accentue, le ciel s'étend, les arbres s'isolent, et vous vous trouvez en pleine campagne, avec de la verdure, des eaux transparentes et un horizon à perte de vue.

Intérieur d'Allemand fils. — Bien éclairé, peinture consciencieuse, mais ses effets de lumière ne sont-ils pas un peu usés?

Vue de Venise. Van Moër. — Vue de Venise. Penthus Ciner. — La première resplendissante de soleil et de lumière. Mais quelle drôle de mer épaisse et gluante comme de l'huile. — La seconde correcte comme dessin, tracée avec une règle, un compas et un équerre, mais bien pâle à côté de l'autre.

Une brasserie de faubourg. Bail. — De la lumière, de la couleur, de la vérité. Peint solidement. Types communs. Bail ne fait pas distingué.

Forêt en automne. Castan. — Bon, très-bon, tableau fini. Peinture serrée. L'automne est la spécialité de Castan, comme la neige de Chenu.

Une matinée à St-Paul-de-Vaux. St-Cyr-Girier. — Facture hardie. Peinture large, de l'air à pleins poumons. Un peu trop peché.

Un valet de chiens. Hermann Léon. — Une des œuvres maîtresses du salon. Deux chiens carrément posés et solidement campés sur leurs pattes musculeuses. Touche de maître. L'enfant à la chaire. Saigoneurain. —rière aux femmes enceintes de ne pas regarder.

Cléopâtre essayant des poisons, etc. Van

Hammée. — Beaucoup de travail, beaucoup de couleurs et une dose raisonnable de talent pour arriver à un tire-l'œil. Pourquoi donner à Marc Antoine une figure de vieille concierge?

Portraits d'enfants. Mlle Elisa Koch. — Peinture délicate, figures expressives, palette de couleurs parfaitement rendus, — mais fonds bien criards!

Portrait de Mme E. M. — Loubot. — Étudié, travaillé et réussi. Une main admirablement traitée.

Portrait de Mme***. — Salles-Wagner. Poëe hardie. Tons vigoureux. Légèrement machuré, et puis un œil qui tombe.

Portrait de M. V. B. — Eugène Faure. Touche solide. Châtres fermes, pas de tons de ciré. Méritait mieux que l'embrasement d'une croisée.

Marie Stuart quittant la France. — Kienlin. — Composition intéressante, peinture serrée. Groupes harmonieux. — Ne parait pas avoir le succès qu'il mérite.

Chatigny. — Un et fait roulé dans de la poudre de riz. — Une longue fillette et un énorme pot de fleurs. — admiré beaucoup(?) Faut et Marguerite derrière l'usine à gaz. — Et M. Chatigny a du talent! Pourquoi cache-t-il son jeu?

Sicard. — Deux francs succès: son caecilet et sa vedette. Sa vedette surtout.

Flours d'automne. — Gastax Dégrange. — Tableau trop grand pour le sujet. De l'originalité, de la vigueur, des fleurs qui ne sont pas en papier découpé.

Vase de camélias. — La dernière et très-belle œuvre de regrettable Lépagaz, enlevé dans toute la rêve de son talent fin et distingué. — Camélias bien rendus avec leurs boutons et leurs feuilles un peu épaissies. Fond merveilleusement travaillé où se reproduisent toutes les nuances du premier plan.

Ustensiles de différentes époques. — Perrachon. — Mauvais titre, mais tableau remarquable comme habileté de main et perfection d'exécution.

Bataille de Nuits. — Lévigat. — Excellent d'intention. A conserver comme souvenir, mais comme peinture: une belle de soldats.

Enfin, le tableau dit de Trente mille francs ou La Cascade du Niagara en hiver. On a eu longtemps que le cadre était enrichi de diamants. — Vérification faite, pas le plus petit brillant.

Ah, pourquoi trente mille francs? u. p. n. d. l. r.

Les séances patriotiques.

Nous illustres (l)hommes d'Etat qui nous gouvernent, ni l'auguste vieillard envoyé de Dieu qui, de ses mains habiles, dirige au port de salut le vaisseau de la France, ni cette énergique Assemblée constituante dont la tâche ardue n'a point encore abattu le courage, — n'ont-ils de voir, jusqu'à ce jour, participer efficacement à l'œuvre de la libération du sol.

Nous sommes bien loin de leur en faire un crime: La libération du territoire n'a rien de pressant et il est bien plus avantageux pour le pays de songer à chacun dans son petit groupe, de voyager en Belgique, d'assister aux conseils des princes d'Orléans, de consacrer les séances publiques à se congratuler réciproquement d'injures et les séances des commissions à préparer des projets de loi qui ne passent jamais ou presque jamais.

Seulement, avec un peu de bonne volonté de la part de nos ministres et de nos députés, on pourrait faire tourner au profit de la souscription patriotique une grande partie des travaux de nos honorables constituants.

Pourquoi ces messieurs s'organisent-ils pas des séances publiques payantes, à l'instar des concerts, des conférences et des sociétés qu'on donne journellement pour le rachat de la France?

Le prix des places serait naturellement fort élevé et nous ne doutons pas qu'au moyen de programmes combinés à propos, l'attrait de ces représentations variées arriverait à produire d'excellentes recettes.

Au besoin, on s'entendrait avec les compagnies de chemins de fer, pour des trains de plaisir qui amèneraient assurément un grand nombre d'étrangers, des Anglais surtout, désireux de voir de près et d'assister en personne aux prodigieux débats qui occupent les échos du suffrage universel.

Il en résulterait des avantages immenses: 1^o

(1) Par égard pour la nouvelle loi en préparation contre la presse, notre collaborateur a jugé nécessaire d'accompagner de quelques adjectifs agréables l'ensemble de ce qui constitue le gouvernement actuel.

N. D. L. R.

souscription patriotique recueillirait des fonds, les chemins de fer y gagneraient, les hôtels et les restaurants de Versailles feraient leurs affaires et une importation du masénaire s'en suivrait.

Ea entendu, il ne faudrait pas que nos députés s'en tinssent simplement à leurs exercices ordinaires; il serait indispensable de varier les programmes et d'organiser d'avance les séances.

Deux jours par semaine, par exemple, seraient consacrés à ces séances patriotiques et les journaux seraient tenus d'annoncer ces représentations, ce qui économiserait des frais d'affiche.

Nous allons indiquer sommairement comment on pourrait composer une ou deux séances:

Première séance patriotique AU PROFIT DU RACHAT DE LA FRANCE PROGRAMME

1^{re} PARTIE.

- 1^o Le manifeste de la droite chanté en sol mineur, par M. Kruel, avec accompagnement de MM. Dabirel et Lucien Brun.
2^o Éreintement du 4 septembre par M. Baragana, avec interpellation de M. Arago, réponse de M. de Gavard, trépidement de M. Langlois, cris, invectives, tumulte, tempête, etc.
3^o Monologue de M. Ordinaire et lecture par celui-ci d'une dépêche du citoyen Favier.
4^o Discours du duc d'Anmale sur les successions et communication du testament du prince de Condé.

ENTR'ACTE.

L'entr'acte se passera à la buvette où l'on pourra voir M. Pouyer-Quenier avalant d'un trait une bouteille de champagne.

2^e PARTIE.

- 1^o Interpellation vive entre quelques membres de la droite et M. Gambetta, choix de gros mots dont la qualité ne laissera rien à désirer.
2^o Distribution de la main, par M. Jules Simon.
3^o Discours de M. Dufour, entièrement prononcé du nez et sans la secours de la bouche, de la langue ou des lèvres.
4^o Apparition de Mme Thiers et de Mlle Desno entourées de flammes de Bengale.

Deuxième séance

1^{re} PARTIE.

- 1^o Proclamation d'Henri V par l'extrême droite;
Proclamation de Louis-Philippe II par le centre droit;
Proclamation de Napoléon IV par M. Rouher;
Proclamation de la République par la gauche;
Proclamation de M. Thiers par M. Barthélemy St-Hilaire.
2^o Cris, vociférations, insultes, hurlements, envahissement de la droite par M. Langlois et de la gauche par M. de Kerdrel, couverture du chef de M. Grévy, imitation des cris de tous les animaux féroces par une grande partie des membres de l'Assemblée.
3^o Inondation d'eau sucrée, massacre de plusieurs huissiers et sténographes.
4^o Sortie du général Trochu, — spectacle excessivement remarquable et nouveau.

ENTR'ACTE.

L'entr'acte se passera dans la salle des Pas-Perdus, où l'on verra M. Bze, armé d'un martinet, chasser les journalistes du Temple.

2^e PARTIE.

- 1^o Embrassement général. M. de Francien tombe dans les bras de M. Gambetta et M. Chaurand dans ceux de M. Ordinaire. M. Rouher bénit tout le monde.
2^o Distribution d'ambassades, de portefeuilles, de présidences, de présidences de cour, d'appointements et de séances.
3^o Vue du fardeau des affaires publiques supporté par tous les ministres, ornés de leurs portefeuilles.
4^o Apparition de M. Thiers, revêtu de tous ses ordres, se combattant à la pince et conduisant le char de l'Etat avec ce qu'une vie si bien remplie lui a laissé de forces.
5^o M. Thiers donnant sa démission.

APOTHÉOSE.

Nous nous contentons de soumettre cette idée à nos dévoués législateurs, à nos incomparables ministres et à l'homme éminent que nous réservait la Providence, comptant sur leur désintéressement et leur patriotisme bien connus pour en tirer les meilleurs effets et lui faire rendre de fructueuses conséquences pour l'œuvre du rachat de la France.

A. MONEY

COMMANDEMENTS RECOMMANDÉS.

Nous recommandons vivement aux députés qui font partie de l'un des quatre ou cinq principaux groupes dont se compose notre Assemblée pansachée, de ne point oublier de réciter mentalement, le matin en se levant, le soir en se couchant, au commencement et à la fin de leurs principaux votes et discours, les commandements spéciaux de l'Eglise politique à laquelle ils appartiennent; nous allons

donner, pour ceux de nos honorables qui ne les connaissent point, le texte exact de ces divers commandements faciles à débiter, même en voyage:

Commandements de la droite:

- Un blanc Fétiche adoreras
Et doreras dévotement.
Par « Sainte Ampoule! » Jureras
Par « Poule au pot! » pareillement;
Progressiste point ne seras,
Ni libéral, auennement;
Du retour du lys tu feras
Ton seul souci, ton seul tourment;
Elu par la tourbe rurale
Le pour faire la paix seulement,
A ta stall' te empanonneras
Comme le mollusque à son banc;
De ton mandat abuseras,
Pour saper Thiers adroitement;
Contre lui tu prononceras
Main dise, — pardon, — maint mandement;
Pour lui pourtant tu voteras
De fait, non de consentement;
Et de la sorte hâteras
Le retour du... Rouhernement.

Commandements du Centre-Droit:

- La République exécreras
Obstinalement; avenglement;
Par haine contre elle, seras
Monarchiste écelestiquement;
Cocq et poule ménageras
Ainsi que l'aigle également;
Avec Belostel voteras,
Avec Centi pareillement,
Avec l'un tu réclameras,
D'Henri le prompt avènement;
Avec l'autre tu pleureras,
De Badinguet, l'effondrement;
Les d'Orléans accueilleras,
Tantôt bien, tantôt froidement;
Sans cesse tu l'occuperas
De fusion et d'accomplément;
Sur un rillard tu essaieras
D'enter un rameau de lys blanc,
Ou bien encore, tu donneras
Ce rill' pour hampe au drapeau blanc.
 Bref, l'essentiel pour toi sera
D'avoir un roi rapidement.

Commandements du Centre-gauche:

- La République accepteras
Pour forme de gouvernement;
Mais sur tous les toits tu crieras
Que c'est un essai seulement;
Et cet essai tu le feras
Roya... pardon — loyalement,
En ce sens que tu forceras,
Thiers, pour prix de ton dévouement,
A placer en haut comme en bas
Pour agents du gouvernement,
Préfets, gardes, etceteras,
Des « conservateurs seulement;
Quant aux Républicains, Raoul
Exclue les soigneusement,
Sans es, quand d'Anmale voudra
S'asseoir enfin résolument,
Sur le trône qu'avec nos bras
Nous lui dressons habilement,
Ils lui créeraient des embarras
Et de fâcheux embêtements.

Commandements de la Gauche (les vrais!)

- La République soutiendras
Loyalment et fermement;
L'ordre et la liberté voudras
En tout et partout constamment;
A tes principes resteras
Fidèle indébranlablement;
Tu parleras et voteras
Toujours consciencieusement;
A ton pays te dévoueras
Sans réserve et passionnément;
A sa gloire travailleras
A son bonheur également;
Le despotisme combattas,
Le Terrorisme même ment;
La Tyrannie attaqueras
En haut, en bas résolument;
Tes devoirs jamais n'oublieras.
Jamais n'oublieras tes serments;
En deux mots, pour devise auras :
« Patrie, Liberté » constamment.

Commandements de l'Extrême-Impréatif:

- Par Polyte dit, tu devras
N'agir que Polytyquement;
Des discours jamais ne feras,
C'est de la blague évidemment;
Par contre, tu le livreras
A de fréquents engueulements;
Ton adversaire traiteras
De Dumolard et de Troppmann,
De Thiers et Duarra te li-tras,
Comme on dit Ordinairement;
En Démoc-Soc te conduiras,
Autrement dit Communément;
De la République feras
Un objet d'épouvantement;
Contre elle tu soulèveras
Le dégoût et l'écœurement.
Ce faisant, tu contenteras
Frères et amis b...igrement,
Et les monarchistes verras
T'adresser des remerciements.

G. REMY.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Si, vendredi dernier, du haut du ciel, sa demeure dernière, Bellini a pu entendre l'exécution de sa Norma, il a dû être furieusement mécontent.

Nous ne pensons pas que ce chef-d'œuvre ait jamais été donné dans des conditions plus déplorable. D'abord, parceque rarement nous avons possédé une troupe lyrique aussi incomplète; ensuite, parceque jamais un directeur n'ayant à sa disposition que les éléments actuels, n'aurait eu l'idée de reprendre un opéra qui exige une interprétation à peu près parfaite, au moins de la part des deux chanteuses, en

admettant qu'on passe un peu sur la qualité du ténor.

Or, pas besoin n'était d'être un impressario habile pour savoir à l'avance que le rôle de *Norma* était beaucoup trop fort pour les moyens vocaux et le talent de M^{me} Fontenay, et que celui d'Adalgise dépassait de cent coudées la voix aigrette et fausse de M^{me} Guillemain.

Ce qui n'a pas empêché ces dames de revenir après le fameux duo du 3^e acte, — rappelés par une douzaine de claqueurs sans doute, — absolument comme si elles n'avaient pas maltraité et massacré cette admirable page musicale.

Ajoutez que, pour que rien ne manquât à cette reprise, pour que la chute fût complète, la direction avait confié le personnage ingrat de Pollion à M. Jaricault, et vous aurez une idée de l'agrément offert aux spectateurs de cette mémorable soirée.

M. Jaricault est un ténor qu'il ne faudrait ni voir ni entendre ; s'il consentait à ne jouer, ni chanter, il serait un artiste parfait. Et encore à condition qu'il se lavât les mains.

Décidément, M^{me} Fontenay-Ladois soigne de moins en moins sa tenue et ses coiffures. Qu'elle représente Selika, Valentine, Gilda, Alde ou Norma, ce sont toujours les mêmes cheveux relevés de côté et les mêmes frisons tombant dans le dos. Quant à ses costumes, celui de l'*Africaine* laissait beaucoup à désirer comme fraîcheur, celui de *Roland* ne demandait pas être vu de dos et celui de *Norma* est d'un ordre composite dont l'architecture échapperait au meilleur archéologue.

M^{me} Guillemain est précisément, au contraire, irréprochable au point de vue des costumes, et combien nous devons regretter que sa voix n'ait pas la fraîcheur et l'éclat de ses robes !

Seulement, nous doutons fort que les prêtresses gauloises dévoilassent aux adorateurs du gui sacré des trésors de poitrine et d'épaules pareils à ceux de l'Adalgise de notre grand-théâtre. Dans tous les cas, le climat de notre Gaule a dû terriblement changer, car nous déferions aujourd'hui les druidesses de se promener à travers nos forêts dans un néglige aussi coquet et aussi court vêtu par en haut.

à nous consoler.

Et cela parce que nos conseillers municipaux, depuis qu'ils ont palpé la prime d'assurance des Célestins, n'ont pas encore su prendre une détermination relativement à notre scène dramatique et à la direction de nos théâtres.

Ah ! s'il s'agissait d'un second pompier à mettre en faction ou de créer quelque sinécure à quelque ami dévoué, il y a beau temps que ce serait fait.

G. LAURENT.

Notre troupe dramatique perd de plus en plus ses bons sujets. Outre M. Luco, engagé à Paris, M. Boudois part pour Bruxelles et M. Lamy pour Saint-Etienne.

Vous verrez qu'il ne nous restera plus que M. Quinet, ténor léger, des seconds comiques, M. Pop et M. Tabuteau, avec Mlle Cottin et Mme Pasquier, sans que l'insignifiance de l'une ou de l'autre arrive

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALRICY.
LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 3.

EN VENTE LE 4 MARS

GUIDE-INDICATEUR

LABAUME

Contenant toutes les modifications administratives, judiciaires et commerciales des années 1871 et

SOMMIERS-MODELES

BREVETÉS S. G. D. G.
Couchers économiques, confortables et salubres. Récompenses aux Expositions de Havre et d'Amsterdam. (Album-Tarif franco.)
LAURENT
Fabrique DE LITS EN FER | Magasin d'échantillons
6 et 10 quai Tilsitt | quai Saint-Antoine, 17.
LYON

BOULES DE GOMME A LA GOMME

Brevetés (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez **Souviagnet-Delage**, rue Saint-Pierre, 17.
1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fantaisie, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.
Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

Un des meilleurs Chocolats est le CHOCOLAT-DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon
Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, cholera, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

Grand succès. — Précieuse Découverte LA BRUNISSEUSE

POMMADE composée exclusivement de substances végétales, dont l'usage journalier rend promptement aux Cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours.
DÉPÔT GÉNÉRAL chez Mme Gérard, cours de Broches, 1, au 1^{er}. Se trouve chez MM. Jules Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, Berle, 12, rue de Lyon, Kock, rue de Lyon, 18, Tirel, coiffeur, rue de Lyon, 62, et chez les principaux parfumeurs.

LE CORPS MEDICAL RECOMMANDE Le Sirop Pectoral calmant

Du D^r DESCHAMPS. — Prix : 2 fr. le flacon.
Ce sirop, toujours employé avec succès pour combattre les toux les plus opiniâtres, réussit surtout contre la coqueluche, la bronchite, la pneumonie, etc., à la PHARMACIE DE LA MARTINIÈRE.
ALBERTIN ET L. PUY.
3, Place de la Miséricorde, 3. — Lyon.

PLUS DE FEU ! 5 francs



40 ANS DE SUCCÈS 5 francs

L'iniment Boyer-Michel d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésignous, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville ; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Charblanc et Cie, Arond et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud, r. de Lyon.

SAGE-FEMME

Mlle JEANNIN, 3, rue du Plâtre, tient des pensionnaires. Consultations. Discretion assurée. — Prix modérés.

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du d^r Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3/4 le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES

Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

OFFICE DES PETITES AFFICHES

Directeur, H. DALBY.
100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol
PAIEMENT de tous COUPONS ; AVANCÉS sur titres. ACHATS et VENTES de toutes valeurs sans autres frais que ceux de l'agent de change. Renseignements financiers donnés gratuitement.
Cotes officielles de Paris, Lyon et d'Italie
Comptoir spécial pour les valeurs en banque.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.
Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du D^r Deuil.)
... Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout les qualités de goût et d'hygiène.
(Extrait du rapport de M. Banger, chimiste.)

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le tartre commence à s'y attacher ; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 f. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée ; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

15 ANS DE SUCCÈS THÉ BÉRAUD

Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.

Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD

2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

REGENERATION PHYSIQUE PAR LA GYMNASTIQUE ET L'HYDROTHERAPIE
34, Quai St-Antoine, 34

trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, Lyon.

Mme CHRÉTIEN

De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.
Analyse des urines.
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

ON DONNE, EN ÉTÉ
1 Pantalon, 1 Gilet, 1 Paletot, peau de diable
1 Chemise, 1 Paire de Chaussettes
1 Paire de Souliers
1 Col-Cravate
1 Chapeau paille
pour 15 Fr.

AU FIGARO, cours de Lyon
PRIX FIXE GUILLOTIERE CONFECTION
HOMMES ET ENFANTS
CHAPELLERIE ET CHAUSSEUR

M^{ON} BOURJON

PLACE DU CHANGE, 4, LYON
Fabrique de Coutellerie : grandes lames pour coupe-papier AIGUISAGE, Blanchissage et Polissage de toutes grosseurs USINE A VAPEUR. — Petite force motrice à louer.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA PASSERELLE DE LA BOUCLE

Suivant des calculs très-sérieux, et selon toutes les probabilités, c'est un placement très-avantageux qui rapportera 15 % l'année, seule, de l'Exposition de Lyon pourra amorcer 25 % de capital.
ON SOUSCRIT
chez M^e Charvériat, notaire de la Compagnie, où sont déposés les statuts et qui donnera des renseignements sur l'affaire, et au bureau de la Compagnie, cours d'Herbouville, 18, au 1^{er}, de midi à 4 heures
On verse un quart des actions en souscrivant à la Société Lyonnaise, rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais St-Pierre).

AVANCES AU TRAVAIL

La Compagnie manufacturière SINGER, afin de populariser la machine à coudre et de venir en aide aux classes laborieuses, a décidé que : pour un faible loyer toute personne peut devenir en peu de temps propriétaire d'une de ses célèbres machines.
Plus de cent mille machines ont été livrées dans ces conditions en Amérique et en Angleterre.
Demander la feuille explicative de ces conditions toutes spéciales l'Agence générale,
2, Rue des Archers, 2,
près la rue St-Dominique
Fournitures pour toutes machines. Prix de fabrique. Réparations

VER SOLITAIRE

Remède infaillible et inoffensif pour faire expulser vivant le ver solitaire. Prix : 10 fr. Pharm. GODDARD et PUY, r. Sully, 54, à Lyon. Envoi par correspond. avec instructions contre mandat-poste

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENAU, pharmacien.
Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépuré le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quelque soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.
L'Elixir n^o 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.
L'Elixir n^o 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que : rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.
Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpenneux ; pharmacie GODDARD et PUY fils, rad de Sully, 54 ; M^{me} VILLOUD, herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix : 2 fr., 3 fr. 50 c. et 6 francs.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.
10 francs le flacon.

Pharmacie des Célestins, VILLE DE PARIS 1866
DÉPÔT PRINCIPAL DE TOUTS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.
ENTREPÔT GÉNÉRAL de toutes les EAUX MINÉRALES françaises et étrangères
5, place des Célestins, 5, aux chances de ce tirage.

Tirage du 15 mars 1872
1 lot de 150,000 fr. ; 1 lot de 50,000 fr. ; 4 de 10,000 fr. ; 5 de 5,000 fr. et 10 de 2,000 fr.
En versant dix francs par obligation chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon, on participera aux chances de ce tirage.